

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 3 Mai 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB puis sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 3.4)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, A. POULIN

Mandataires : D. SCHAUSS, F. PRESSE

Délibération n°2018/004123

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

**Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé
(dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018 - 2022 « AP/CP Habitat 2013-2019 »	Montant de l'AP : 13 584 191 €
	Montant du CP 2018 : 2 190 000 €
	Montant de l'opération : 127 717 € répartis comme suit :
	- AAPEL PO : 120 217 € - PAMELA : 7 500 €

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages modestes (propriétaires-occupants) et les propriétaires-bailleurs qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé afin d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement. Ce rapport fait état de 25 nouvelles demandes de subvention par des propriétaires-occupants pour un engagement prévisionnel de 127 717 €.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL « propriétaires-occupants »)

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : plafonds de ressources Anah, gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Le montant de l'aide varie de 3 000 € (pour un gain de 25 % d'énergie) à 7 200 € (pour un gain d'énergie supérieur à 40 %).

Gain énergétique	Plafond HT subventionnable	Taux de subvention	Plafond de subvention
de 25 à 30%	12 000€	25%	3 000€
de 30 à 35%	14 000€	30%	4 200€
de 35 à 40%	16 000€	35%	5 600€
au-delà de 40%	18 000€	40%	7 200€
Primes forfaitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Si atteinte du niveau BBC-Rénovation (< 96 kWh/m²/an) • 1 500€ par logement • Si atteinte du niveau BBC-Neuf (< 60 kWh/m²/an) • 2 000€ par logement 		

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC Global » : 1 dossier

Mme AUBRY Claude

11 rue Camille Flammarion à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC étapes » :
4 dossiers

M. BORNOT Vincent

8 D Allée du Stade à PIREY
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. MARTIN Guillaume

1 rue des Vergers à AVANNE AVENEY
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. et Mme SIDAMBAROM Apolinaire et Manuela

20 rue de l'Ecluse à OSSELLE
Propriétaires-occupants très modestes
Classe G initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 575 €

M. et Mme VILLAIN Jean-Michel et Nicole

51 chemin Au-dessus des Roches à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 550 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 5 dossiers

Mme VALLY Patricia

26 rue du Charmot à NOIRONTE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 293 €

Mme LAMBERT Michèle

15 rue des Esserteux à DANNEMARIE SUR CRETE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe D après
Subvention prévisionnelle* : 4 758 €

Mme SPANN Danielle

5 rue de Chantilly à SAINT VIT
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 188 €

Mme FLAMAND Joëlle

33 rue Renan à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 115 €

M. BOURDIER Christophe

13 rue des Lilas à LA VEZE
Propriétaire-occupant modeste
Classe G initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 400 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 10 dossiers

M. MICHELOT Franck

6 impasse du Creuseret à SAINT VIT
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. et Mme GERARD Francis et Jacqueline

15 rue Nouvelle à CHAMPVANS LES MOULINS
Propriétaires-occupants modestes
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

Mme GUESSOUM Marthe

74 rue des Cras à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 400 €

MM COMMERCON Daniel, Gérard, Philippe et Eric

4 C chemin des Prés à CHALEZEULE
Propriétaires-occupants modestes
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 934 €

M. et Mme EVRARD Pierre-Marie et Myriam

22 rue de Nancray à VAIRE
Propriétaires-occupants très modestes
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 425 €

M. GUIRAUD Samuel

67 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 983 €

M. DJELKHIR Mourad et Mme ADELIA Safya

59 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 596 €

M. et Mme HADJADJI Farouk et Houria

58 chemin de Vieilley à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. et Mme ALVES Antoine et Marie

65 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 325 €

Mme CHATRENET Anne-Marie

8 place de l'Eglise à POUILLEY LES VIGNES
Propriétaires-occupants très modestes
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 600 €

Ces 20 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 120 217 €.



**Gain moyen de performance énergétique
pour ces 20 dossiers = 50 %
Montant des travaux générés : 505 025 € HT
Gain d'énergie
réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =
8,67 millions KWH/an**

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL occupant est joint en annexe.

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur.*

Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques seront versées directement à l'opérateur SOLIHA en qualité de mandataire, soit pour ce rapport 2 600 €.

II. Prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA)

La prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA) a pour objectif de soutenir les ménages du Grand Besançon, non éligibles au dispositif AAPEL, dans leurs projets de travaux dès lors que ces travaux permettent une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique de leur logement.

Délibérations de référence : Les modalités de l'aide PAMELA ont été fixées par délibération du 26 juin 2014 modifiées par délibération du 19 mai 2016 « Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - Modification des modalités d'intervention du Grand Besançon ».

Nature et montant de la prime : il s'agit d'une prime forfaitaire, dont le montant dépend du gain de performance énergétique réalisé, soit une prime de :

- 1 500 € pour un gain de performance énergétique supérieur à 25 % en copropriété et supérieur à 40 % en maison individuelle,
- 3 000 € pour l'atteinte de performance énergétique BBC-Rénovation.

Le gain de performance énergétique est apprécié au regard d'une évaluation énergétique réalisée avant travaux (audit Effilogis ou diagnostic de performance énergétique).

Le Grand Besançon prend en charge 50 % du coût de l'évaluation énergétique réalisée avant et après travaux, dans la limite de son coût réel et plafonné à 200 € par logement.

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 5 dossier

M. BERNARD Cyril et Mme BAUD Gwladys

65 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants revenus moyens
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 500 €

Mme NICOLAS Chantal

67 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaire-occupant revenus moyens
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 500 €

M. BARNICHON Joël et Mme FONTANA Evelyne
65 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants revenus moyens
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 500 €

M. et Mme THEKAL Alain et Geneviève
65 rue Fontaine Ecu à BESANCON
Propriétaires-occupants revenus moyens
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 500 €

M. PARIS Matthieu et Mme AUTARD Julie
13 quai Veil Piquard à BESANCON
Propriétaires-occupants revenus moyens
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 1 500 €

Ces 5 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 7 500 €.

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 20 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 120 217 €,
- les 5 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 7 500 €.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0



Demandes de subvention AAPEL – Tableau récapitulatif

DEMANDEUR	OPERATEUR AHO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT /DPE.	PARTICIPATION AHO	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E* APRES TRAVAUX	GAIN E*
GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 50%														
VALLY Patricia TM	Solha	Noironne	1991	Pompe à chaleur air/eau + création réseau de chaleur + ballon thermodynamique	21 349 €		225 €		7 068 €	7 293 €	14 056 €	100%	C	55%
LAMBERT Michèle TM	Solha	Dannemarie sur Crête	1967	Isolation du plancher des combles perdus + menuiseries extérieures + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation	22 758 €		225 €		4 758 €	4 758 €	18 000 €	100%	D	55%
SPANN Danielle	Solha	Saint-Vit	1973	Remplacement des menuiseries extérieures et porte d'entrée + isolation plancher des combles perdus + VMC hygro B + chaudière fioul à condensation	20 556 €		200 €		4 988 €	5 188 €	11 256 €	60%	D	51%
FLAMAND Joëlle	Solha	Besançon	1800	Remplacement des menuiseries extérieures + porte palière + isolation mur-intérieur + séparateurs individuels hygro-régulables + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS	17 047 €		200 €		5 115 €	5 115 €	8 522 €	80%	D	52%
BOURDIER Christophe	Solha	La Vèze	1960	Pompe à chaleur air/eau + porte d'entrée + menuiseries extérieures + VMC hygro B + isolation des combles perdus	31 418 €		200 €		7 200 €	7 400 €	10 156 €	56%	C	75%

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
PERFORMANCE BBC GLOBAL - NEUF														
AUBRY Claude ™	Julienne Javel	Besançon	1960	Isolation thermique par l'extérieur + isolation du plancher du sous-sol + isolation des combles + VMC hygro B + remplacement des menuiseries extérieures + isolation des murs intérieurs + chaudière gaz à condensation	56 748 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	22 056 €	55%	B	76%
PERFORMANCE BBC PAR ETAPES														
BORNOT Vincent	Solha	Pirey	1982	Isolation des rampants et pignon du grenier + menuiseries extérieures + VMC hygro B + Chauffe-eau thermodynamique	27 543 €	150	200	7200		7 200 €	12 964 €	73%	D	48%
MARTIN Guillaume ™	Solha	Avanne Aveney	1950	Isolation des murs par l'extérieur + remplacement des menuiseries + isolation du plancher bas	33 881 €	150	225	7200		7 200 €	16 000 €	62%	D	45%
SIDAMBAROM Apolinaire et Manuela ™	Julienne Javel	Osselle	1970	Isolation du plancher bas sur sous-sol + isolation plancher combles + menuiserie extérieure + VMC hygro B + isolation des murs par l'extérieur	31 241 €	150	225	7200		7 575 €	17 560 €	80%	D	48%
VILLAIN Jean- Michel et Nicole	Solha	Novillars	1975	Isolation des murs extérieurs + remplacement des menuiseries extérieures + isolation des combles perdus + chaudière bois à hydro-accumulation	78 102 €	150	200	7200		7 550 €	19 160 €	34%	D	46%

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT / DPE+	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (co.ci)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
MICHELOT Frank TM	Soliha	Saint-Vit	1976	Isolation thermique par l'extérieur + isolation du plancher du sous-sol + volets roulants + VMC double flux	42 013 €		225 €		7 200 €	7 200 €	13 500 €	47%	D	46%
GERARD François et Jacqueline	Soliha	Champvans les Moulins	1968	Isolation des combles perdus + volets roulants + porte-fenêtre + chaudière gaz à condensation + VMC hygro B + vannes	18 690 €		200 €		7 200 €	7 200 €	2 066 €	50%	D	43%
GUESSOUM Marthe	Soliha	Besançon	1944	Isolation thermique extérieure + VMC hygro B + isolation du plancher des combles perdus	20 684 €		200 €		4 200 €	4 400 €	8 156 €	61%	D	33%
COMMERCONS Daniel, Gérard, Eric et Philippe	Julienne Javel	Chalezeule	1963	VMC hygro B + isolation des murs par l'intérieur + isolation des combles + isolation planchers bas + menuiseries	13 632 €		200 €		2 734 €	2 934 €	7 971 €	80%	D	47%
EVRARD Pierre Marie et MAHJOUB-EVRARD Myriam TM	Soliha	Vaire	1958	Porte d'entrée + verrière + isolation des murs par l'extérieur + isolation de la toiture + isolation cloisons sur grenier + fenêtre de toit + VMC	50 471 €		225 €		7 200 €	7 425 €	14 056 €	43%	D	44%

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX HT	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (coûts)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX HT	CLASSE E* APRES TRAVAUX	GAIN E+	
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%															
GUIRAUD Samuel	Soliha	Besançon	1963	Isolation planchers bas et haut + isolation des murs par l'extérieur + VMC basse pression	10 340 €		200 €		2 783 €	2 983 €	5 290 €	80%	C	45%	
ADELIA Safya et DJELKHIR Mourad	Soliha	Besançon	1963	Isolation planchers bas et haut + isolation des murs par l'extérieur + VMC basse pression	9 070 €		200 €		2 396 €	2 596 €	4 660 €	80%	C	45%	
HADJADJI farouk et Houria TM	Soliha	Besançon	1969	isolation des murs par l'extérieur + chaudière gaz à condensation	24 925 €		225 €		7 200 €	7 200 €	13 500 €	83%	D	45%	
ALVES Antoinette et Marie TM	Soliha	Besançon	1963	Isolation des planchers + isolation des plafonds + isolation thermique par l'extérieur + VMC basse pression	16 466 €		225 €		4 100 €	4 325 €	12 138 €	100%	C	45%	
CHATRENET Anne-Marie TM	Soliha	Pouilly Français	1948	Pompe à chaleur air/eau + isolation des combles perdus + menuiserie + portes + chauffe eau thermodynamique	19 385 €		225 €		5 600 €	5 600 €	12 262 €	92%	D	35%	